

<https://ricochets.cc/Carriere-stop-au-carnage-ecologique-dans-le-Pilat.html>



Carrière : stop au carnage écologique dans le Pilat

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 31 janvier 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

► [Rassemblement Jeudi 3 février à 9h au tribunal administratif stop au carnage écologique dans le Pilat](#) -

Autorisation de destruction de 43 espèces menacées dans le parc naturel régional du Pilat ?!

Le collectif contre l'extension de la carrière, luttons contre l'extractivisme à outrance et le carnage écologique que nous fait vivre Delmonico-Dorel dans le parc naturel régional du Pilat. Retour ligne automatique

Il nous reste une chance d'être entendu.e.s et considéré.e.s !



Carrière : stop au carnage écologique dans le Pilat

Stop le massacre à la concasseuse !

Dans le Parc régional naturel du Pilat, la carrière de roches dures des « Gottes », de Saint-Julien-Molin-Molette reste une aberration écologique.

En 1973 la société DELMONICO DOREL en fait l'acquisition.

Depuis les arrêtés d'extensions se sont succédés : 1983, 30 ans et 7ha, 1988 on passe de 50 000 à 100 000 tonnes/an etc.

En 2005 il était acté qu'il s'agissait d'une ultime autorisation qui devait s'achever sur la remise en état du site en 2020.

Mais une nouvelle demande est formulée et accordée en 2020 pour 165 000 tonnes, et 28.2ha, presque 20 fois la superficie initiale et 30 ans de plus. L'exploitant a dévoilé à cette occasion, dans sa demande initiale, de nouvelles ambitions vers 500 000 tonnes/an, soit encore trois fois plus ?

Nous parlons à terme de l'équivalent de 38 terrains de foot de forêt ravagée dans un Parc Naturel.

Cela fait 49 ans que le village de St Julien-Molin-Molette contribue à l'enrichissement de cet industriel en sacrifiant sa sécurité ; avec un passage de camions incessant dans un réseau routier inadapté (jusqu'à 240 passages/jour ; comptage du rapporteur publique), des explosions et un bruit insupportable pour les riverain.e.s (plusieurs plaintes en gendarmerie), sa santé avec un impact sur la ressource en eau, la présence de poussières contenant du radon, (son taux d'uranium 238 est élevé, [cf expertise CRIIRAD n17-61 et norme Euratom 2013/59]), les fissures dans les maisons, un paysage défigurer par l'appétit toujours plus grandissant de cette société, tout cela dans un parc naturel !!!!

A l'heure où nos dirigeants parlent de conscience écologique, d'arrêter l'artificialisation des sols, comment se fait-il que la préfecture de la Loire autorise encore une extension de 30 ans et la destruction de 43 espèces menacées ?

Cette carrière n'a pas d'intérêt général, ni économique (hormis pour le carrier) et nous osons l'espérer, ni politique, comme l'indique le résultat de l'enquête publique de décembre 2017 qui avait donné un avis défavorable au PIG (projet d'intérêt général). Les granulats extraits n'ont aucune spécificité.

(...)

► [SUITE](#)



Carrière : stop au carnage écologique dans le Pilat Non au projet de carrière de la société DELMONICO DOREL

Post-scriptum :

► **NOTE :** [l'entreprise Delmonico Dorel est aussi impliquée dans des travaux de bassine géante](#) près de Crest